

Lancement par l'interrégime retraite, l'Agirc-Arrco et la CNSA d'un référentiel autonomie numérique

Paris, le 3 décembre 2020

L'interrégime retraite (l'Assurance retraite, la CCMSA, la CNRACL), l'Agirc-Arrco et la CNSA proposent un référentiel complet de l'offre « autonomie numérique », dédié aux actions collectives de prévention, qu'ils présenteront lors d'un webinaire le 9 décembre. Ce référentiel est l'aboutissement d'une initiative de l'Assurance retraite qui avait lancé en 2019 un appel à projets en faveur de l'inclusion numérique des retraités, et réalisé une [étude](#) avec l'association WeTechCare afin de couvrir les étapes d'un parcours d'accompagnement des seniors à l'usage du numérique. Il permettra de rendre le monde du numérique accessible au plus grand nombre grâce à une méthode qualitative.

Le référentiel « autonomie numérique »

En 2020, l'Assurance retraite, la CCMSA, la CNRACL, l'Agirc-Arrco et la CNSA lancent un référentiel complet de l'offre « inclusion numérique des retraités ». Guide destiné aux porteurs de projets lauréats des dispositifs portés par les caisses de retraite, et outil d'analyse des projets pour les membres des conférences des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, il servira de fil conducteur pour les ateliers « autonomie numérique » dès 2021.

Composé de 8 modules socles et de 7 modules complémentaires optionnels, il propose une approche pédagogique, une forme et un contenu dédié aux ateliers, ainsi que des recommandations en matière d'évaluation. Il permet notamment de :

- Comprendre l'importance et les enjeux de l'utilisation du numérique
- Découvrir et utiliser les équipements
- Maîtriser l'ensemble des usages de base du numérique (information, sécurité, communication, démarches administratives)
- Faire émerger de nouveaux projets grâce au numérique

En encadrant et structurant les séances « autonomie numérique », ce référentiel permettra de proposer des ateliers toujours plus qualitatifs à un nombre croissant de seniors.

Le webinaire du 9 décembre 2020

Cette nouvelle démarche d'actions collectives de prévention sera présentée par les caisses engagées dans ce dispositif lors d'un webinaire interrégime qui aura lieu le 9 décembre 2020, de 9h30 à 13h. Au programme :

- Un nouveau cadre d'actions collectives centré sur les leviers de motivation des 55 ans et plus
- Quels sont les enjeux et les moyens de favoriser l'autonomie numérique des seniors ?
- Autonomie numérique : le nouveau référentiel d'actions collectives de prévention dédié, ancré dans son écosystème

Cliquez [ici](#) pour vous connecter au webinaire !

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](#). Chaque année, elle verse 140 milliards de prestations à près de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 11 millions d'espaces personnels créés !